



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

AVIS DE LA VILLE DE NIORT SUR LE PROJET
DE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS
PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 07 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AVIS DE LA VILLE DE NIORT SUR LE PROJET DE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NIORT

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Communauté d'Agglomération de Niort a transmis le 21 Juillet 2009, pour avis aux communes de l'agglomération de Niort, le projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui doit être mis à l'enquête publique durant l'automne 2009.

Il convient en premier lieu de saluer la qualité du travail effectué dans le cadre de ce document en partenariat avec les acteurs locaux qui conduit à une volonté de chacun de développer une offre de mobilité accessible à tous, respectueuse de l'environnement et qui constitue un outil majeur du développement du territoire.

C'est ainsi que ce PDU donne la priorité au renforcement important de l'offre de transports en commun (TC) sur notre territoire qui permettra d'atteindre une part modale pour le TC qui devra plus que doubler en passant de 4 % à 9,5 % en 2019.

Cet objectif est totalement soutenu par la ville de Niort avec la création, dans sa traversée, d'une ligne de transport en commun en site propre (TCSP), ce projet devra être structurant pour les espaces publics traversés et certains quartiers de notre ville tels que le Clou Bouchet, le secteur de la Gare ou celui de la place de la Brèche.

La réalisation de parkings relais à l'extrémité de cette ligne de TCSP sur les communes de Bessines et Chauray devra s'accompagner de la création d'autres parkings moins importants mais judicieusement disposés à des étapes intermédiaires de la ligne pour lui assurer une fréquentation maximale.

Le document propose d'accompagner cette ligne de TCSP de travaux de voiries importants afin de compenser l'espace viaire consommé par cette nouvelle infrastructure. Il s'agira de planifier précisément leur réalisation et de maîtriser l'urbanisation à travers des documents tels que le SCOT de l'agglomération.

Le document du PDU ne se limite pas uniquement à cette action mais se décline en plus de trente propositions dont de nombreuses sont en cours d'élaboration ou de mise en oeuvre sur le territoire de Niort. La piétonisation de la rue Ricard et Victor Hugo est un premier exemple, accompagné de la navette Cititan qui montre d'ailleurs l'intérêt de telles navettes dans le centre ville de Niort. La valorisation des déplacements en mode doux à travers la mise en oeuvre d'un schéma directeur cyclable, l'accessibilité toujours recherchée de nos espaces publics, la mise en place de pédibus autour des écoles, la recherche de solutions pour les livraisons en ville, une nouvelle offre cohérente et simplifiée de stationnement sont d'autres exemples concrets de notre volonté de mise en oeuvre effective de ce PDU.

La réalisation de parkings relais en entrées de ville avec une priorité au niveau de l'avenue de Nantes et la route de Coulonges fait partie également des objectifs prioritaires affichés du PDU.

Ces actions fortes qui seront mises en oeuvre devront faire évoluer une partie de nos budgets, au premier rang desquels le budget annexe des transports en commun de notre intercommunalité. Notre municipalité en est consciente et invite le Conseil municipal à soutenir ces orientations dans la durée et à assumer politiquement aux côtés de la CAN ces choix politiques fondamentaux pour l'avenir de notre territoire de vie.

Une définition rapide par notre intercommunalité de partenariats financiers pour assurer une réalisation effective de ce PDU sera la prochaine étape engagée après la procédure d'enquête publique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver dans son ensemble le projet de Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	5
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE